



34, rue du Commandant Mouchotte 75699 PARIS Cedex 14
Tel. : +33(0) 1 53 25 60 00

LA PRESIDENTE

Paris, le samedi 17 novembre 2007

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,

Suite à nos différents échanges, j'ai bien pris acte des désaccords de principe existant ou des inquiétudes exprimées sur le projet de réforme du régime spécial de retraite SNCF et qui se traduisent par d'importantes perturbations de notre service public malgré les avancées du gouvernement et en dépit de nos efforts de dialogue et de nos propositions.

Les conditions d'une négociation, avec la participation d'un ou de représentant(s) de l'Etat, consacrée au régime spécial SNCF, peuvent aujourd'hui être réunies. Je me tiens prête à l'organiser dès que la situation le permettra et vous confirme ma volonté de négocier avec les organisations syndicales de l'entreprise. Dans le respect des principes d'harmonisation, les propositions concrètes de la direction comme des organisations syndicales permettant d'améliorer la situation et les droits des cheminots seront examinées. En particulier, les sujets suivants pourraient être abordés :

- Compléments de retraite et accompagnement salarial des fins de carrière :

- Prise en compte d'éléments de rémunération qui ne sont pas intégrés aujourd'hui dans le calcul de la pension
- Compte Epargne Temps
- Mesures salariales et de carrière en lien avec la réforme des retraites
- Intégration des périodes d'apprentissage et de formation pour l'avenir, rachat d'années d'études supérieures
- Mise en place de compléments de retraite

- Evolution des règles du régime spécial :

- adaptation du minimum de pension
- adaptation de la condition d'âge minimum d'affiliation au régime
- adaptation des modalités d'attribution de la pension de réforme
- préservation du niveau des pensions liquidées

- Prise en compte des spécificités des métiers

- Mise en œuvre de nouveaux droits ou amélioration des droits existants :

- Nouveaux droits familiaux et conjugaux
- Amélioration des couvertures prévoyance et invalidité.

- Impact de l'ensemble des mesures et financement

Au cours de cette négociation, la direction veillera à fournir l'ensemble des éléments chiffrés et l'impact des mesures permettant aux organisations syndicales d'appréhender la négociation.

J'espère que mon engagement, pris en accord avec le Gouvernement, à mener la négociation, pour chacun de ces thèmes, sera de nature à réunir les organisations syndicales à la table des négociations et à assurer à nos voyageurs le plus rapidement possible le service public de qualité qu'ils attendent légitimement de nous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations distinguées.

Anne-Marie IDRAC